



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 47063

Texte de la question

M. Yves Bur attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les problèmes posés par l'usage détourné de certains produits de substitution dans le cadre des politiques de prévention de la toxicomanie. En effet, si les politiques de lutte contre l'usage de la drogue intègrent dans leurs programmes la distribution de méthadone en milieu spécialisé, elles permettent également l'accès, par le biais des médecins de ville, à l'usage du Subutex. Or, les équipes en contact direct avec les personnes concernées ont constaté, d'une part, que, compte tenu de son mode de distribution, le Subutex était parfois l'objet d'un marché noir, au point de faire apparaître le produit comme « l'héroïne du pauvre » et, d'autre, part, que son mode d'administration se faisait trop souvent par injection. Il résulte de ce deuxième élément un risque préjudiciable pour la santé des personnes se droguant sur le plan de la transmission des maladies. Dans le même temps, il y a là une banalisation de la consommation de stupéfiant par voie intraveineuse. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les mesures que le Gouvernement compte engager pour limiter les détournements quant à la distribution du Subutex et afin de rendre impossible l'injection de ce produit par voie intraveineuse.

Données clés

Auteur : [M. Yves Bur](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47063

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2000, page 3218